

# CAUX+INFO

[www.caux.fr](http://www.caux.fr)



JUILLET 2021 - N° 150

- ➔ CAUX CITOYENNE [ PAGE 3 ]
- ➔ CAUX EN FLEURS [ PAGE 7 ]
- ➔ LES CONSEILS MUNICIPAUX [ PAGE 9 ]
- ➔ LA VIE ASSOCIATIVE [ PAGE 14 ]

## Jean-Charles DESPLAN Maire de Caux



**J'ai été interviewé au mois de mai par Béatrice Le Moel pour le compte du journal régional Midi Libre. L'article est paru le 5 juin 2021, le voici dans sa version intégrale. Je fais un point « étape » après un an de mandature.**

### BLM : L'envie d'être maire a été motivée par quoi ?

**JCD :** J'ai grandi à Caux, le village est une passion pour moi, c'est donc naturellement que j'ai participé à la vie de la collectivité. L'envie d'être acteur s'est concrétisée en 1983 auprès de Jacques Vailhèvre pendant deux mandats en tant que conseiller. Jeune, je m'implique également dans le domaine associatif avec le football et le jumelage avec la Normandie, toujours d'actualité d'ailleurs trente-six ans après sa création. En 2020, l'opportunité de poursuivre mon engagement se présente. Constituer une équipe ouverte, renouvelée aux deux tiers et solidarisée autour de notre slogan de campagne « Caux au cœur » a constitué ma matrice de travail.

### Quelles sont les qualités requises pour ce poste ?

**JCD :** La fonction de maire est multiple, il constitue une figure importante, une personnalité centrale pour la population, même pour les plus jeunes. Il s'agit d'incarner à la fois la proximité et l'action, un peu à la façon d'un couteau suisse, ce qui est passionnant. La fonction combine trois modes de

gouvernance à trois échelles de responsabilité nécessitant un ajustement perpétuel. Un travail avec les adjoints et conseillers municipaux d'une part, un autre avec les administratifs et techniciens communaux et enfin la relation avec la population.

### Qu'est-ce qui vous singularise ?

**JCD :** J'aime aller à la rencontre des gens et discuter. En me déplaçant à vélo dans le village, je me sens au plus près de la vie caussinarde. Je sillonne, j'observe et j'échange, ça me nourrit. Aller au contact des gens avec mon vélo, j'adore ça !

### Quels sont les enjeux qui vous tiennent à cœur ?

**JCD :** Cette première année de mandat, malgré le contexte sanitaire contrignant, a été marquée par deux actions fortes, l'une en faveur de la jeunesse avec notamment la création de l'Accueil de Loisirs Périscolaire, l'autre pour l'aménagement urbain et la voirie. Parallèlement, l'acquisition du moulin à vent enrichit le patrimoine communal et offre un nouveau symbole en plus du clocher. Pour la suite du mandat la réflexion porte sur le maintien de l'activité du village. On se projette à dix ans, notamment pour les investissements. De façon réfléchie et intégrée, nous envisageons de poursuivre la construction d'infrastructures et d'habitations autour de la circulade pour atteindre 3 000 habitants. C'est un équilibre subtil à trouver pour garder l'esprit de village rural où il fait bon vivre tout en créant de la dynamique et des activités pour tout le monde.

« Pourquoi et comment habiter à Caux ? », voilà un vaste sujet et une question que je me pose régulièrement. Au-delà de l'action pour le bien vivre ensemble, nous avons à cœur également de recréer de la vie dans le centre, en réinventant le sens de la convivialité avec des animations et des festivités. Nous souhaitons également développer le volet culturel et artistique.

### Quelles sont vos relations avec l'Agglo ?

**JCD :** Notre village est l'un des plus beaux de l'agglomération et je pense profondément que cela rejaillit sur la douceur de vivre. Je suis honoré de cette notoriété et le rayonnement du village est important à mes yeux. La relation avec l'agglomération Hérault-Méditerranée est essentielle

pour mutualiser des moyens sur des compétences comme l'urbanisme, l'assainissement, le pluvial, les espaces verts, la propreté, l'ingénierie, le tourisme. Cela permet de diminuer les charges en local.

L'agglomération est à notre service et non l'inverse. J'apprécie l'esprit de camaraderie qui règne entre les vingt maires et je tiens à souligner le rôle essentiel que joue le Président Gilles d'Ettore dans la cohésion et la motivation de l'équipe. Par ailleurs, j'occupe un poste de vice-président délégué aux « transports et mobilités » ce qui va du piéton à l'avion avec l'aéroport de Béziers - Cap d'Agde. Nombreux sont les sujets en pleine effervescence où des projets comme le renforcement du réseau inter-communes de l'agglo « Cap'Bus » ou encore le déploiement des voies cyclables vertes sur les anciennes lignes de chemins de fer sont dans les tuyaux.

### Avez-vous un message pour la population ?

**JCD :** La diversité de la population caussinarde constitue une véritable richesse pour le village. Le regard extérieur des nouveaux arrivants permet de se questionner et d'avancer ensemble. Notre beau village est notre maison commune, je souhaite que chacune et chacun puissent participer à son dynamisme et à son rayonnement et savourent chaque jour le plaisir d'y vivre.

Je vous souhaite de passer un bel été !



## Caux citoyenne

### La Poste



### Élections



Les élections régionales et départementales ont eu lieu les 20 et 27 juin. La salle du peuple accueillait les 2 scrutins pour 4 bureaux de vote. Une organisation exemplaire menée par Guy Rivière et l'ensemble des employés communaux. Une participation faible de 38% et des résultats qui ont vu arriver en tête sur la commune la Liste Delga (37,50%) pour les régionales et le binôme Julie Garcin Saudo/Vincent Gaudy (66,89%) pour les départementales.

Ce 16 juin ce fut une première à Caux, Jean-Charles Desplan entouré de son conseil municipal a reçu les jeunes Caussinards pour leur remettre leur première carte d'électeurs et un guide de bon citoyen.

Les primo votants présents, dont certains venus accompagnés de leurs parents, ont vécu ce moment avec solennité, mesurant leur nouveau devoir. Un moment fort dans la vie citoyenne.



### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Permanence du Maire sur rendez-vous, le mercredi à partir de 16h30 et le samedi à partir de 10h

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi
- Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

### ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS OU LOURDS

Ce service est ouvert à tous les Caussinards. Se faire inscrire auprès de l'accueil. Les enlèvements auront lieu le dernier mercredi de chaque mois à partir de 9h. Les objets seront déposés sur la voie publique le jour de leur enlèvement à partir de 8h. Noter S. V. P. qu'il est interdit aux employés de la Communauté d'Agglomération de pénétrer dans les maisons et les propriétés. Vous pouvez les contacter au : 09 70 82 01 55

### INFOS UTILES

- **Mairie** 04 67 98 40 09/04 67 98 47 07 [mairie@caux.fr](mailto:mairie@caux.fr)
- **Police Municipale** 04 67 00 58 27
- **SAMU 15**
- **Gendarmerie** 17
- **Pompiers Pézenas** 18
- **Pharmacie** 04 67 98 48 57
- **Kiné Lucile Estadieu-Viudez et Amélie Soubeiran et Hristo Stoyanov** 04 67 98 07 19
- **Cabinet infirmières de la Circulade** 04 67 98 46 64/04 67 98 75 70
- **Anaïs Martinez infirmière** 06 38 69 63 04
- **Stéphanie Scottez infirmière** 06 63 33 48 28
- **Docteur Rémi Pichon** 06 40 59 91 42
- **Banque Postale** 04 67 98 86 36  
Ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. Mardi de 9h à 11h45. Fermé le samedi.

### CONTACT



Afin de vous permettre de les contacter, Vincent Gaudy et Julie Garcin Saudo, nos conseillers départementaux, vous communiquent le numéro de téléphone de leur secrétariat 04 67 67 60 82.



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi de 14h à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
- Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

Fermée en août

04 67 09 38 98

[www.mediatheque.cahm.net](http://www.mediatheque.cahm.net)  
Médiathèque Intercommunale  
François Rabelais

## RECENSEMENT MILITAIRE

Pour les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 2005, les inscriptions sont prises en Mairie du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2021 ; veuillez vous munir du livret de famille.



## Raccordez-vous à la fibre !

- 1 TESTER L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE LOGEMENT
- 2 UN TECHNICIEN RACCORDE MON LOGEMENT À LA FIBRE
- 3 JE BRANCHE MA BOX ET MON OPÉRATEUR ACTIVE MA LIGNE

Pour vos connexions internet, la Fibre arrive. Dès le mois de juillet 2021, les secteurs Nord et Ouest du village seront éligibles à la fibre. Il faudra attendre décembre 2021 pour la totalité de la commune. Vous pouvez dès maintenant contacter votre opérateur internet pour connaître votre éligibilité et avoir toutes les informations nécessaires si vous souhaitez installer la fibre pour la connexion de votre box. Nous ne manquerons pas de vous informer sur le suivi du déploiement sur le village.

## NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'EAU

Vallée de l'Hérault  
04 67 25 28 29

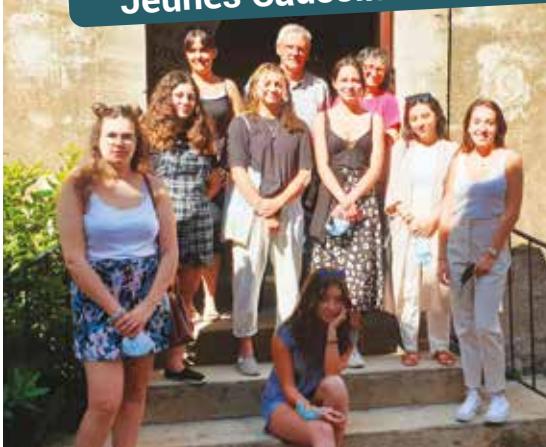


## NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'ASSAINISSEMENT

Agglomération Hérault Méditerranée  
07 87 62 36 81

## Caux citoyenne

### Jeunes Caussinardes en renfort



Depuis le 26 juin ce sont 13 jeunes filles qui vont assurer l'accueil de la maison du tourisme située dans l'enceinte de la chapelle des pénitents. Ce sont 9 garçons qui seront en soutien des services techniques de la commune. Une aide précieuse pour accueillir nos vacanciers qui viendront visiter Caux mais qui viendront également participer à nos diverses manifestations. L'office de tourisme est ouvert tous les jours jusqu'au 5 septembre de 10h à 12h30 et de 18h à 20h.

## Soucieux de votre information

### Guide pratique

Afin de mieux accueillir les touristes et visiteurs, le guide pratique de Caux vient d'être réédité. On peut y découvrir l'histoire de notre village, une visite guidée du centre historique, la richesse de notre viticulture, les possibilités d'hébergement de randonnées de loisirs ainsi que les listes des associations, commerçants et artisans...



Ce guide sera distribué dans les offices de tourisme voisins, les domaines viticoles, les gîtes et chambres d'hôtes, les commerçants et bien évidemment disponible en mairie, chapelle des Pénitents et espace patrimoine. Il sera accessible sur la première page du site de notre commune [Caux.fr](http://Caux.fr).

Nous remercions Guilhem Beugnon et Sylvette Laussel pour la rédaction des textes. Traduit en plusieurs langues, nous remercions chaleureusement les traducteurs locaux : Déborah Core (Anglais), Béatrice Cavaller (Espagnol), Pétra Perschon Wilfried Heinen et Luce Mahoudeaux-Duvoskeldt (Allemand).



# Soucieux de votre cadre de vie

## Débroussaillage



## Déchets

Rappel de la définition du mot civisme : ensemble des qualités propres au bon citoyen ; zèle, dévouement pour le bien commun de la nation.

Nous ne cessons de vous informer sur l'importance du tri de nos déchets. De nos jours, il est inconcevable de voir traîner des sacs d'ordures ménagères, ou des cartons à proximité des conteneurs (enterrés ou individuels), de voir des sacs remplis de bouteilles au pied des conteneurs à verre. Pour les encombrants, gros cartons, ferraille... Une déchetterie est à votre disposition chemin de Maro. Elle est ouverte tous les jours sauf le jeudi, dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

J'habite un beau village, je l'aime, je le respecte.

## Sécurité Incendie



Tout récemment, Françoise Queux, Baptiste Dayre et Pascal Séguier ont accueilli des membres du corps des sapeurs pompiers de Pézenas afin d'établir ensemble un plan d'action pour faciliter l'accès des secours sur le chemin du Bosc Naout. Élagage et débroussaillage seront effectués avec la participation de certains riverains présents lors de cette entrevue.

Pour rappel, dans le cadre de son action socio culturelle, le conseil municipal dans sa séance du 30 octobre 2020 a accordé une participation financière de 10 € par journée et par enfant habitant Caux, fréquentant un accueil de loisirs, sans justificatif de ressources et sans limitation du nombre de journées. L'âge est compris entre la première année de maternelle et l'été suivant le CM2. La participation est versée à chaque famille, sur présentation des justificatifs comptables à l'issue du séjour. La prise d'effet court depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020. De plus, une aide sociale complémentaire peut être accordée, après étude, par le CCAS.



# Toujours soucieux de votre cadre de vie

## Espaces Verts



Chaque trimestre nous accueillons Alain Barba et son équipe chargée des espaces verts à la CAHM. Accompagnés des élus de la commission environnement, ils ont arpenté le village pour contrôler les travaux effectués et prendre note de nos besoins. Merci pour leur efficacité. Toutefois il est important que chacun fasse les efforts nécessaires pour contribuer à l'embellissement du village. Désherber son devant de porte, couper sa haie afin que rien ne dépasse dans la rue... de petites choses qui font qu'on se sent bien chez soi !



## C'est le 24 septembre !

Et si, c'était moi, qui organisais cette manifestation conviviale dans mon quartier ?

À vous de jouer, ce serait super de se retrouver et d'accueillir nos nouveaux voisins !

## Animations

9 juillet 2021, un moment historique dans la vie de notre village...

### Le passage du Tour de France !

Les commissions animation et communication ont décidé de ressortir notre totem local « Bacchus ». Toujours aussi beau, c'est au domaine Allégria de la famille d'Aboville que les spectateurs, téléspectateurs et peut-être coureurs ont pu l'admirer.

Merci à Ghislain et Delphine D'Aboville de nous avoir accueillis autour de hot-dogs maison et surtout de nous avoir fait déguster leurs excellents vins.

Ce sont plus de 80 personnes qui ont encouragé les coureurs sous l'œil amusé de Bacchus.



## Caux en fleurs



Une nouvelle année pour Caux en fleurs qui est une vraie réussite, avec 34 participants que nous remercions chaleureusement de contribuer à embellir notre beau village. En allant en juin découvrir les réalisations des participants au concours, le jury a effectué un travail très approfondi, basé sur certains critères, et ponctué de belles surprises. On a pu constater d'agréables aménagements de fleurs en dépit de fortes chaleurs estivales. Belle manière de mettre en valeur sa maison, de montrer son talent et de donner une belle image de notre environnement.

**1<sup>ER</sup> PRIX** Maria RIEU pour les jardins fleuris.

**2<sup>ÈME</sup> PRIX** Pascale GRANCHER pour le devant des portes et balcons.

**3<sup>ÈME</sup> PRIX** Arlette MORISE pour jardins fleuris.

Tous les participants ont été récompensés. Un prix spécial a été décerné à Monsieur Lanoe Gérard qui entretient joliment le bassin de rétention situé rue des Lilas. Merci pour ce bel acte. À l'année prochaine.



## Cauxmmerciales



### VENEZ GAGNER VOTRE POIDS EN VIN !

Après la trêve de 2020, les Cauxmmerciales reviennent cet été. Ce sont 2 dates importantes à retenir, les 22 et 23 juillet ainsi que les 5 et 6 août.

De belles journées en perspective avec de nombreux lots à gagner chez nos commerçants sédentaires, ambulants et chez nos vignerons. Deux soirées « vigneronne » place de la République et square Général Causse les 22 juillet et 5 août. Dégustation de vins, restauration sur place et cette année vous pourrez gagner votre poids en vin !



## Mot de Monsieur le Maire



Cette année, la municipalité met en place l'Accueil de Loisirs Péri-scolaire (ALP) sur les deux écoles avec Delphine Salvador, la directrice, et une équipe d'animatrices formées.

Ainsi, sur les temps d'accueil, de cantine et le mercredi (hors périodes de vacances), les enfants vont pouvoir bénéficier d'une attention toute particulière avec un accompagnement adapté pour un meilleur épanouissement.

Dès la rentrée, nous mettons également en service une gestion informatisée du temps périscolaire pour les réservations et paiements. Par ces évolutions, nous comptions ainsi répondre à l'attente des familles.

Bonnes vacances et... bonne rentrée !

### UN ESPACE PARENTS DÈS LA RENTRÉE DÉPUIS VOTRE ORDINATEUR OU VOTRE TÉLÉPHONE

#### TABLEAU DE BORD

Page d'accueil de l'Espace Famille une fois la connexion effectuée. Il reprend le détail de chaque menu dans votre espace personnel. Vous pouvez revenir à tout moment sur cette page en cliquant sur le bouton Menu en haut à gauche de votre écran.



DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ PÉRI-SCOLAIRE, JEAN-CHARLES DESPLAN EST VENU EXPLIQUER AUX ENFANTS LE RÔLE DU MAIRE DANS UNE COMMUNE

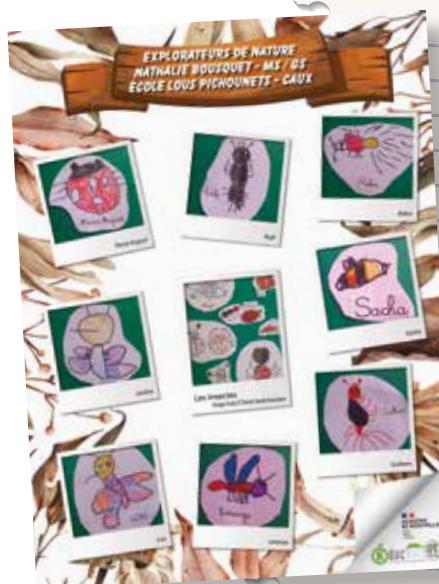


## Le bien vivre dans nos écoles

### École Lous Pitchounets



Les élèves de moyenne et grande section de l'école maternelle Lous Pitchounets ont profité du déconfinement pour visiter le musée du parc des dinosaures de Mèze. Après un travail en amont de deux mois sur le thème des dinosaures, le mardi 25 mai, nos petits paléontologues en herbe sont partis à la découverte de ces géants de la nature. Ce fut pour eux une aventure riche d'expériences réveillant chez certains de futures vocations.



**Le projet Explorateurs de Nature** nous a donné l'occasion de mener une action concrète pour découvrir, faire connaître et valoriser la biodiversité locale. Durant toute l'année scolaire, à l'école ou à la maison, les enfants ont observé la nature de proximité.

Puis ils ont réalisé des dessins d'observation de plantes et d'animaux illustrant la biodiversité locale. Courant mai 2021, les classes participantes ont été invitées à communiquer les dessins d'observation les plus représentatifs. L'ensemble des productions a été mis en ligne pour être accessible à tous les élèves du département.

La directrice de l'école maternelle, Mme Nathalie Bousquet quitte Caux après 15 ans consacrés à l'éducation de nos enfants. Qu'elle en soit remerciée. C'est Mme Maureen Silhol qui lui succède. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les réalisations les plus abouties ont été éditées au format poster. Ces affiches constitueront une exposition itinérante « Explorateurs de Nature » qui pourra être accueillie dans toutes les écoles et collèges de l'Hérault qui en feront la demande.

## Au conseil

### PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Françoise QUEUX, Michel CARRIÈRE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Marilynne CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Cécile MOREAU, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ, Julie RIVIÈRE (20 présents).

**Procurations :** Gil GEORGERENS à Laurent COMBES, Christophe CANAC à Claude SIGNORET, Baptiste DAYRE à Jean-Michel CAVALLER (3) (23 votants)

**Secrétaire de séance :** Françoise QUEUX

I La prochaine séance du Conseil est envisagée le vendredi 28 mai 2021 à 18h30, à la salle du Peuple.

I La rencontre mensuelle avec tous les élus aura lieu le mardi 11 mai 2021.

I Le compte rendu de la séance précédente datée du vendredi 26 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

### I - COMPTE DE GESTION 2020 DU TRÉSORIER

Le compte de gestion 2020 est élaboré par le trésorier d'Agde. Il correspond au centime près au compte administratif établi par l'ordonnateur.

*Vote pour unanime 23/23*

### II - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Après retrait de M. le Maire, Mme la Première Adjointe présente le compte administratif 2020.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT 2020

Au titre de l'exercice, les dépenses se sont élevées à **1 446 637,77 €** et les recettes à **2 068 032,49 €** soit un résultat du seul exercice de **621 394,72 €**.

Avec la reprise de l'excédent antérieur de **600 818,26 €**, le résultat de clôture s'élève à **1 222 212,98 €**.

### SECTION D'INVESTISSEMENT 2020

Au titre de l'exercice, les dépenses se sont élevées à **1 217 355,32 €** et les recettes à **1 430 621,35 €**.

Avec la reprise de l'excédent antérieur de **13 531,46 €**, le résultat de clôture s'élève à **226 797,49 €**.

Les restes à réaliser présentant un solde déficitaire de **1 261 000,00 €**, le résultat est déficitaire de **1 034 202,51 €**, couvert par l'affectation à hauteur de ce montant du résultat de la section de fonctionnement 2020.



### RÉSULTAT CUMULÉ 2020

Les recettes cumulées s'élèvent à **4 113 003,64 €** et les dépenses à **2 663 993,09 €**.

Le résultat cumulé de l'exercice avec la reprise des excédents antérieurs de **614 349,72 €** s'élève à **1 449 010,47 €**.

Le résultat définitif après couverture des restes à réaliser de l'exercice de **1 034 202,51 €** est de **188 010,47 €**.

Élodie MARTINEZ alerte les membres du Conseil Municipal sur le fait « qu'en 2020 les dépenses de fonctionnement ont augmenté (près de 80 000 €) alors que les recettes de fonctionnement ont diminué (près de 100 000 €). L'affectation du résultat ne sera donc que de 188 000 €, soit près de 400 000 € de moins que l'année précédente. Il convient d'être vigilant car nous ne pourrons pas continuer ainsi ».

Françoise QUEUX précise que « dès sa prise de fonction en juin 2020, la nouvelle équipe municipale a pleinement pris conscience des conséquences de la baisse des dotations de l'État en 2020 et des coûts exceptionnels liés au Covid-19. Il est bien évident que la vigilance dans le suivi de nos dépenses s'impose, tout en restant néanmoins fidèles à nos engagements de campagne ».

Bernard JAURION : « Pourquoi nous n'avons pas les documents du compte administratif pour avoir une vision détaillée des recettes et des dépenses ? » Jean-Charles DESPLAN (de retour) : « Nous remettons aux conseillers municipaux les principaux documents de synthèse pour éviter les éditions volumineuses de papier à reproduire vingt-trois fois. Si vous souhaitez consulter le M14 détaillé, il est bien sûr à la disposition de chaque élu à la mairie ».

*Vote du compte administratif 2020 : pour unanime 22/22*

### III - AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2020 EN 2021

Après prise en compte des restes à réaliser, sont affectés en 2021 plus de 1 340 000 € en investissement et plus de 188 000 € en report de fonctionnement.

*Vote pour unanime 23/23*

### IV - TAUX D'IMPOSITION 2021

La taxe d'habitation est supprimée par le Gouvernement. Son produit est compensé par le transfert du produit de la taxe foncière bâti jusqu'alors perçue par le Conseil Départemental. Ainsi, au taux communal de 2020 pour le foncier bâti de 16,95 % (reconduit en 2021), s'ajoute le taux départemental de 21,45 %, soit un nouveau taux devenu arithmétiquement égal à 38,40 %.

Le taux du foncier non bâti demeure à 81,67 %.

*Vote pour unanime 23/23*

### V - BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif de notre commune pour 2021 s'élève à **4 551 743,94 €** dont **2 073 668,47 €** au titre de la section de fonctionnement et **2 478 075,47 €** pour celle d'investissement.

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les recettes cumulées de fonctionnement **2 073 668,47 €** sont constituées :

- > **1 810 658 €** de recettes de fonctionnement prévisionnelles 2021 dont
  - **1 116 000 €** Impôts et taxes
  - **548 658 €** Dotations de l'état
  - **58 000 €** Produits des services, domaines
  - **87 000 €** Autres produits de gestion courante (location)
  - **1 000 €** Produits exceptionnels
- > **75 000 €** d'opérations d'ordre transfert entre section (travaux en régie)
- > **188 010,47 €** au titre du résultat reporté 2020 de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à **1 791 593 €** comprenant :

- > **595 658 €** Dépenses à caractère général
- > **880 000 €** Charges de personnel
- > **224 000 €** Autres charges
- > **70 000 €** Charges financières intérêts emprunt
- > **16 000 €** Charges exceptionnelles
- > **5 935 €** Dépenses imprévues

La différence prévisionnelle entre les recettes de **2 073 668,47 €** et les dépenses de **1 791 593,00 €** soit **282 075,47 €** est affectée à la section d'investissement selon les normes de la comptabilité publique.

# Au conseil

## BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les recettes prévisionnelles d'investissement s'élèvent à **2 478 075,47 €** comprenant :

- > **199 000 €** de RAR en recettes restant à recevoir.
  - > **1 770 202,51 €** de propositions nouvelles comprenant :
    - 250 000 € de recettes d'équipement (206 k€ de subventions et 44 k€ d'emprunt)
    - 1 520 202,51 € de recettes financières dont
    - 218 000,00 € de fonds divers (FCTVA 160 k€ et TAM)
    - 1 034 202,51 € d'excédent de fonctionnement capitalisé
    - 268 000,00 € d'autres subventions : participation PUP
  - > **282 075,47 €** de recettes d'ordre à savoir l'excédent de fonctionnement 2021 de 257 075,47 € et amortissement de 25 000 €
  - > **226 797,49 €** report du résultat 2020 de la section investissement
- Les dépenses d'investissement de **2 478 075,47 €** comprennent :
- > **1 460 000 €** de reste à réaliser N-1
  - > **1 018 075,47 €** de propositions nouvelles dont
    - 761 075 € de dépenses d'investissement
    - 182 000,47 € de dépenses financières notamment remboursement en capital de la dette
    - 75 000 € d'opération d'ordre entre sections (travaux en régie)

### Principaux projets sur 2021

- > Poursuite de la mise à niveau de l'éclairage public (38 k€) et l'achèvement du programme de vidéo surveillance (53 k€)
- > Extension, insonorisation de la cantine et installation de l'ALP (182 k€)
- > Au niveau des voiries :
- Aménagement et sécurisation des entrées de ville avec :
  - Démarrage de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux avenue Jean Jaurès et de Neffiès (432 k€)
  - Couverture de caniveaux route de Nizas et rue Pierre Pascal
  - Création si possible du chemin piétonnier parallèle à la route de Nizas
- Études en vue de la réfection avenue Maurice Chevalier
- > Poursuite des travaux du PUP chemin du Serre (174 k€)

### ■ Au niveau des bâtiments communaux :

- > Acquisition du moulin à vent (40 k€)
- > Réfection toiture ancienne école (logements cour médiathèque)
- > Première tranche si possible de travaux dans les chemins ruraux (144 k€)

Virginie DORADO insiste sur la nécessité de prioriser les projets d'investissements afin de maîtriser les budgets.

Bernard JAURION déclare pour sa part que le budget est trop large et n'incite pas à faire des économies. Il ajoute avoir été peu habitué à une telle ventilation des dépenses de fonctionnement les années précédentes.

Jean-Charles DESPLAN et Françoise QUEUX lui font part de leurs doutes quant à cette dernière remarque.

Élodie MARTINEZ dit, malgré les observations émises en Commission des Finances, que ce budget est trop large compte tenu de la crise sanitaire, de l'augmentation des dépenses de fonctionnement en 2020, de l'augmentation dès 2021 de ces charges (recrutement Directrice ALP) impactant encore plus les dépenses de fonctionnement de la commune.

Elle indique aussi qu'elle aurait souhaité que ce budget soit fait plus proche de la réalité, notamment sur les postes maintenance, fêtes et cérémonies, etc. Elle précise que ce budget ne permettra pas de dégager une marge satisfaisante d'autofinancement.

Jean-Charles DESPLAN indique que la commission des finances fera un point à l'issue du premier semestre et notamment sur les animations qui pourront être organisées, la fête locale de Pentecôte étant d'ores et déjà annulée cause Covid-19.

Bernard JAURION : « C'est très bien d'avoir beaucoup de projets mais nous aurons besoin de rechercher le maximum de subventions pour nous aider à les financer. Au hit-parade des communes du département, Caux est classée 2<sup>ème</sup> avec 17/20 en 2019 (dans sa strate démographique). »

Françoise QUEUX : « Figurer au hit-parade des communes ne constitue pas un objectif en soi. Veiller à répondre à l'attente de la population et aux besoins essentiels du village tant à court terme qu'à moyen terme, est la préoccupation première de l'équipe, tout en veillant à une saine gestion financière ».

Avant de passer au vote, l'adjointe déléguée aux finances donne lecture des informations fiscales et financières publiées par la DGCL (Direction

Générale des Collectivités Locales) pour l'année 2019 figurant en page quatre du Budget Primitif, permettant de comparer CAUX aux moyennes nationales des communes de la strate démographique de 2 000 à 3 500 habitants.

Il en ressort que le niveau du potentiel fiscal/habitant de la commune tout comme celui des recettes de fonctionnement sont inférieurs respectivement de 31 % et 22 % à la moyenne nationale de la strate.

Concernant le ratio encours de la dette/habitant, il est 10 % supérieur à la moyenne de la strate ce en quoi Jean Charles DESPLAN précise que cela reste acceptable et s'explique par le niveau des investissements passés dont ceux des travaux du centre-bourg.

*Vote pour 22/23*

Une abstention (Élodie MARTINEZ car « ce budget est trop large, alors qu'il le faudrait avec des dépenses plus serrées pour dégager une meilleure marge d'autofinancement »).

Jean-Charles DESPLAN : « Ce vote est un manque de confiance de ta part vis-à-vis du maire, que je déplore. Je rappelle que les sommes budgétées sont par définition des estimations. Elles fixent un montant plafond d'engagement et intègrent une sécurité sur certaines lignes budgétaires afin de répondre à d'éventuels aléas ».

Élodie MARTINEZ : « Ce n'est pas un manque de confiance, mais un avis personnel ».

## VI - TARIFS SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

Les tarifs des services publics municipaux sont laissés à l'identique, la seule adaptation concerne le tarif des relevés et des plans cadastraux qui sont mis au même prix de 2 € la page.

*Vote pour unanime 23/23*

## VII - SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS

Les mêmes montants qu'en 2020 sont maintenus pour les associations du village. Le global inscrit au budget permet de maintenir une réserve pouvant être utilisée en cas de sollicitation en cours d'année, comme par exemple, malheureusement, une aide aux communes sinistrées suite à des inondations.

*Vote pour unanime 23/23*

## VIII - PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) DU CAUSSE

La taxe portant PAE du Causse est indexée sur l'indice INSEE des TP01. Elle passe de 14,12 €/m<sup>2</sup> à 14,25 €/m<sup>2</sup>.

*Vote pour unanime 23/23*

## IX - TABLEAU DES EFFECTIFS

Annexé annuellement au budget, le tableau des effectifs est actualisé des emplois créés et ceux supprimés au cours de l'année.

*Vote pour unanime 23/23*

## X - REFUS DU PLU INTERCOMMUNAL

En raison de la crise sanitaire, le Gouvernement a reporté la date de vote pour que les communes se prononcent contre le transfert du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'intercommunalité.

*Vote contre ce transfert confirmé à l'unanimité par 23 voix/23*

## XI - REGULARISATION DE DÉLAISSÉS DE VOIES PUBLIQUES

Deux délaissés de voies publiques ont été régularisés rue des Genêts et rue des Muriers. À terme, ils seront intégrés au domaine public communal alors que, au cadastre, ils appartenaient encore aux propriétaires mitoyens.

*Vote pour unanime par 23/23*

## XII - CARTOGRAPHIE ET STATISTIQUES SUR LA DÉLINQUANCE

Une convention gratuite est passée avec la CAHM en vue de mettre en œuvre sur le territoire une cartographie et des statistiques sur la délinquance.

*Vote pour 22 voix*

*Une voie contre (Michel VIDAL car « ces données doivent déjà exister au sein d'autres administrations »).*

## XIII - ACQUISITION DU MOULIN A VENT

Les parcelles de terrains sur lesquelles sont édifiés deux anciens moulins à vent, sont acquises au prix de 36 500 € pour 5 110 m<sup>2</sup>. Des travaux de sécurisation des lieux et de restauration du patrimoine seront entrepris. Des demandes de subventions seront faites auprès de plusieurs institutions.

*Vote pour unanime par 23/23*

## XIV - ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Deux admissions en non-valeur sont prononcées sur des titres non recouvrables sur exercices antérieurs : la première concerne des sommes modiques et la seconde des loyers non payés pour insolvabilité. Pour cette

dernière créance, la charge en incombe au final à la commune. La locataire en question a aujourd'hui quitté les lieux. Jean-Michel CAVALLER demande pourquoi cette locataire indélicate n'a pas été expulsée ? Mary-Claude VIRGILE explique qu'il y avait trois enfants.

Elodie MARTINEZ indique qu'il est très difficile d'expulser des familles, notamment avec enfants, et que la procédure peut prendre jusqu'à deux à trois ans.

*Vote pour unanime par 23/23*

## XV - COMMISSION « COMMUNICATION »

La commission « communication » s'ouvre à M. Yoann BEGUE, extra-municipal, photographe de profession.

*Vote pour unanime 23/23*

## XVI - INFORMATIONS DIVERSES

### A - Vignoble gelé

Durant la nuit du 7 au 8 avril, un courant de gelée noire s'est abattu sur les cultures.

Laurent COMBES déplore un impact à plus long terme. Jusqu'à plus de 70% du vignoble caussinard a été endommagé. La MSA accompagne les agriculteurs en détresse psychologique.

Jean-Charles DESPLAN indique avoir écrit à M. le sous-préfet, aux sénateurs, ainsi qu'à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.

Sur proposition du président du Conseil Départemental de l'Hérault, est émis un vœu adressé au Gouvernement afin que toutes les mesures d'aides aux agriculteurs soient mises en œuvre rapidement.

*Vote pour unanime 23/23*

### B - Obligation Légale de Débroussailler (OLD)

Sur injonction de l'État, tous les propriétaires ont été informés de l'obligation légale de débroussailler mais le cadastre n'étant pas toujours actualisé en temps réel, certaines propriétés ont changé de mains. Tous sont conscients de cette nécessité de lutte anticipée contre les risques d'incendie. L'Office National des Forêts, les sapeurs forestiers et tous les agents de la force publique peuvent dresser contravention pour refus d'obtempérer à cette OLD.

### C - Festivités 2021

La fête locale de Pentecôte ne pourra pas se dérouler cette année encore, à cause de la pandémie de coronavirus et des règles sanitaires en vigueur. Nous espérons que la fête nationale du 14 juillet ne sera pas suspendue et que les Cauxmerciales pourront être organisées.

## D - Élections de juin 2021

Les élections régionales et les élections départementales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021. Dans le cadre de leurs fonctions obligatoires, les élus doivent se rendre disponibles afin de tenir les quatre bureaux de vote qui seront regroupés dans la salle du Peuple.

### E - Logement communal au 6, place de l'Église

Une visite des lieux par les élus est fixée au lendemain, samedi 17 avril à 9h30, afin de constater la vétusté du logement acquis début 2020 par la commune et d'imaginer les travaux de restauration nécessaires.

## XVII - TOUR DE TABLE

**COVID-19 :** Élodie MARTINEZ rappelle que l'État rembourse la moitié du coût des masques achetés par les communes entre le 13 avril et le 1<sup>er</sup> juin 2020, sur la base d'un prix unitaire.

**Maisons fleuries, concours « Caux en fleurs » :** Les membres de commission environnement en charge de cette opération, Virginie DORADO, Chantal LAURENT et Danièle NOISETTE, indiquent que les inscriptions débuteront à compter du 31 mai, les bulletins sont à retirer en mairie.

**Jardins éCaux :** Thierry GERMAIN signale la vente du muguet de l'association le 1<sup>er</sup> mai sur la place de la République.

**Élections départementales :** Virginie DORADO annonce qu'elle sera la candidate suppléante de Julie GARCIN SAUDO dans son binôme sortant avec Vincent GAUDY. Jean-Charles DESPLAN s'en réjouit et souligne que nos deux conseillers départementaux sortants ont fait du bon travail pour le canton et pour Caux. Virginie est chaleureusement applaudie par tous les élus.

**Presse :** Jean-Charles DESPLAN fait part de la nomination de Béatrice LE MOEL par le quotidien régional Midi Libre au titre de correspondante pour la commune de Caux, en remplacement d'Amandine BORIES.

**Commémoration :** M. le Maire informe le Conseil que la cérémonie en souvenir des héros de la déportation aura lieu le 25/04/2021, toujours en comité restreint compte tenu des contraintes sanitaires.

## SÉANCE LEVÉE 20H35

**PRÉSENTS**

Jean-Charles DESPLAN, Françoise QUEUX, Michel CARRIÈRE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Marilyne CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ (21 présents).

**Procurations :** Baptiste DAYRE à Jean-Michel CAVALLER, Julie RIVIÈRE à Virginie DORADO (2) (23 votants)

**Secrétaire de séance :** Françoise QUEUX

I La prochaine séance du Conseil est envisagée au mardi 29 juin 2021 à 18h30, à la salle du Peuple.

I La rencontre mensuelle avec tous les élus aura lieu le lundi 14 juin 2021.

I Le compte rendu de la séance précédente datée du vendredi 16 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

I Il est proposé de rajouter à l'ordre du jour deux demandes de subventions d'associations.

**I - AUTORISATION DE POURSUITES SUR NOS CRÉANCES**

À la demande du trésorier d'Agde, sont autorisées les poursuites sur les créances communales.

*Vote pour unanime 23/23*

**II - ASSURANCES**

Est actualisé le contrat d'assurance de la commune prenant en compte les mouvements entre anciens et nouveaux biens et services.

*Vote pour unanime 23/23*

**III - PROJET URBAIN PARTENARIAL AUX CHAMPS SUSPENDUS**

Une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) est approuvée pour les terrains situés aux Champs Suspendus, en lieu et place du programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du Causse qui est abrogé.

*Vote pour unanime 23/23*

**IV - SERVITUDE DE PASSAGE LOTISSEMENT « LE TRAVERS »**

La servitude de passage sur un terrain communal est accordée au lotissement « Le Travers » pour le réseau pluvial.

*Vote pour unanime 23/23*

**V - JURY D'ASSISES 2021**

Sont tirées au sort à partir des listes électorales, les six personnes suivantes :



Sarah BELACEM, Gisèle GEORGERENS ép. GRACIA, Fabien DAYRE, Sébastien CARRASCO, Anne TOMAS ép. AGUADO, Jennifer ARAJO.

**VI- SUBVENTION « ECO-COLLÈGE » DE ROUJAN**

Une subvention est accordée à l'association « éco-collège » de Roujan qui œuvre en matière écologique et d'environnement auprès des élèves. Cette association organise aussi des opérations de nettoyage dans les villages d'où sont issus les élèves scolarisés. C'est le cas pour Caux.

*Vote pour 300 € par 13 voix*

*Pour 200 € par 8 voix*

*Une subvention de 300 € est donc attribuée.*

**VII - VENTE TERRAIN COMMUNAL**

Le terrain communal C983 situé ancien chemin de Nizas est vendu à M. François TOMAS. Il s'agit d'un terrain à bâtrir.

*Vote pour unanime 22/22 participants après que Mme Maryline CHETRIT s'est retirée de la séance.*

**VIII - BAIL A LOCATION LOGEMENT COMMUNAL**

Le logement social communal n° 201 situé dans le collectif de quatre appartements à la médiathèque est attribué à M. Alexandre ARDID, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

*Vote pour unanime 23/23*

**IX - ADHÉSION A HÉRAULT ÉNERGIES POUR LA GESTION D'ÉNERGIE PARTAGÉE (GEP)**

En attente de précisions techniques complémentaires, la question est ajournée.

*Vote pour unanime 23/23*

**X - PACTE DE GOUVERNANCE**

En application de la loi portant « Engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique » de décembre 2019, est approuvé le pacte de gouvernance proposé par la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée (CAHM) après qu'il a été voté en son sein le 14 décembre 2020.

*Vote pour unanime 23/23*

**XI - INDEMNITÉS AUX AGENTS POUR ÉLECTIONS**

Afin de répondre aux besoins des bureaux de vote pour les élections, le personnel communal sera mobilisé et indemnisé en application des textes en vigueur suivant la situation statutaire de chaque agent.

*Vote pour unanime 23/23*

**XII - DÉNOMINATION DE LA VOIE AU LOTISSEMENT IDRAC**

La voie interne au futur lotissement IDRAC (derrière le Calvaire) est dénommée « impasse des cerisiers ».

*Vote pour unanime 23/23*

**XIII - CONVENTION ÉNEDIS IMPASSE ÉDITH PIAF**

Une convention pour passage des réseaux électriques est signée avec la Société Énedis dans l'impasse Edith Piaf afin de desservir le lotissement « Les Travers ».

*Vote pour unanime 23/23*

**AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR****XIV - Subvention exceptionnelle à l'association « Pétanq's Club de Caux »**

Une subvention est accordée pour 109,91 € en vue de lui rembourser l'acquisition de la « boîte aux lettres du Père Noël » installée à l'intention des enfants devant la mairie en décembre 2020.

*Vote pour unanime par 21/21 participants après que Sandrine MORENO et Jean-Michel CAVALLER se sont retirés de la séance.*

**XV- Subvention exceptionnelle à l'association « Jumelage de Caux »**

Une subvention exceptionnelle est accordée pour 135 € en vue de lui rembourser l'acquisition de trois tirages d'art représentant le clocher de Caux, offerts aux trois traducteurs du guide touristique en allemand, en anglais et en espagnol.

*Vote pour unanime par 21/21 participants après que Françoise QUEUX et Jean-Charles DESPLAN se sont retirés de la séance.*

**XVI - INFORMATIONS DIVERSES****A - Exposé des décisions du maire**

Les tarifs de l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) ont été pris par décision du maire en coopération avec la CAF quant au quotient familial qui sera désormais pris en compte.

## B - Agrandissement cantine scolaire

La phase architecte est en cours d'élaboration. Une subvention complémentaire a été accordée par le conseil départemental de l'Hérault à hauteur de 33 000 €.

## C - CAHM : Parc d'Activités Économiques de « La Roquette »

La prise en compte des contraintes hydrauliques suite à de nouvelles études, fait perdre 30% de la surface de terrains à bâtir telle que définie dans le PLU de 2012, ce qui surenchérit le coût de l'opération.

La CAHM n'a toujours pas statué à ce jour. Le nouveau directeur économique a demandé à ses équipes de rechiffrer précisément le projet d'aménagement de cette zone. Le résultat sera présenté prochainement au maire de Caux.

## D - CAHM Transports bus

Le réseau Cap'bus va être revu à partir de cet été : plus de fréquence, plus de dessertes, plus tard le soir. Pour la ligne de Caux, il s'agit d'un TAD (Transport A la Demande) qui est bien sûr maintenu.

## E - CAHM voies vertes

La CAHM procède aux études de faisabilité pour réhabiliter l'ancienne voie ferrée en voie verte entre Caux/Nizas/Paulhan (axe Ouest/Est), d'une part et Lodève/Vias via St Thibéry (axe Nord/Sud), d'autre part.

## F - CAHM avenue de Neffiès

Pour le projet de requalification des avenues de Neffiès et Jean Jaurès, la CAHM a sélectionné notre projet et accorde à la commune de Caux un fond de concours de 72.000 €.

## G - Fibre optique

Elle sera opérationnelle d'ici à la fin 2021 pour la totalité des logements.

## H - Défense du service public de La Poste

Une action avec les maires des communes voisines a été menée le 17 mai devant le bureau de La Poste de Roujan afin de manifester leur volonté du maintien de ce service public.

## I - Animation

Le 13 juin, quatre domaines viticoles se regroupent pour mener une animation « Raisin et bicyclette ».

## J - CCAS

Le budget 2021 du CCAS a été voté.

## K - Animations été 2021 (Jean-Michel CAVALLER)

> Lors du passage du Tour de France au nord de Caux, le Bacchus sera installé au domaine Allegria, sur l'axe routier Fontes/Neffiès.

> Selon le règlement sanitaire qui sera en vigueur :

> La fête Nationale du 14 juillet sera organisée avec le Groupement des Propriétaires (association des chasseurs de gros gibier) avec un repas dansant et feux d'artifice la veille au soir, le 13.

> Les « Caux'Merciales » seront organisées en deux sessions de deux jours, fin juillet et début août.

Ces animations seront déclarées en préfecture.

## L - Guide touristique (Michel CARRIÈRE)

Il sera livré le 7 ou le 8 juin. Ce guide qui présente la commune, ses professionnels et ses activités, est revu tous les trois ans. Il est intégralement financé par les annonceurs.

## M - Vélo (Thierry GERMAIN)

> Pour le passage du Tour de France, une communication spécifique est prévue à ce sujet.

> Une association vélo est en cours de création.

## SÉANCE LEVÉE 20H35

*Le vendredi soir, en été, c'est piétonnier de 19h30 à minuit devant la mairie !*



## MARIAGES

>> KERIVEL Bruno et TOUTAIN Karine, le 22 mai 2021

>> RANC Donatienne et PETIT Sylvère, le 12 juin 2021

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Par rappel de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), par respect de la vie privée des personnes, il n'est plus possible, sauf sur demande expresse de la famille de procéder à la publication des naissances et des décès. Par contre en raison de l'obligation de la publication des bans, les mariages paraîtront toujours dans cette rubrique.

## RANDONNÉES VTT

Vous avez 3 circuits VTT qui traversent notre village.

Deux circuits sont repérés par des balises jaunes et un est balisé rouge.

Le balisage rouge est unique, la grande traversée du massif central propose un circuit de près de 1400 km d'Avallon en Bourgogne jusqu'à Agde. Ce parcours entièrement jalonné traverse 5 parcs naturels et des sites emblématiques tels que les lacs du Morvan, l'Allier, les volcans d'Auvergne, les Cévennes, les Causses...

Les balisés jaunes sont classés en fonction de leur difficulté par la couleur des numéros comme les pistes de ski.

**VERT** : très facile

**BLEU** : facile

**ROUGE** : difficile

**NOIR** : très difficile

Un circuit bleu n° 138-8 (le four à Chaux) environ 10 km.

Un circuit rouge n° 138-9 (le pays de Caux) environ 28 km.

Vous pouvez accéder à tous ces circuits avec ce lien.

<https://sitesvtt.ffc.fr/sites/herault-canaldumidi-mediterranee/>

Bien d'autres parcours sont proposés autour de Caux.



## Club de vélo à Caux



**Le club vélo c'est une réelle opportunité de rouler en bonne compagnie, de se créer un cercle de copains, un lieu d'échange, fédéré par une passion commune. Depuis l'article du dernier bulletin municipal vous avez répondu présent, car nous sommes actuellement 18 cyclistes à vouloir créer ce club.**

Contact : Thierry Germain - [tgermain2103@gmail.com](mailto:tgermain2103@gmail.com)

Cette association sera composée de deux sections (vtt et route) sans esprit de compétition.

Au mois de septembre se tiendra une assemblée générale constitutive qui sera organisée conformément aux dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, avec l'élection de son comité directeur et de son bureau comprenant au minimum, un(e) Président(e), un(e) Secrétaire, un(e) Trésorier(e) et trois membres.

Après l'élection de ce bureau, adoption des statuts, siège social avec adresse et l'apparition au journal officiel cette association sera affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT). Merci d'en parler autour de vous.

## Aïkibudo

**La saison 2020/2021 s'achève, elle fut difficile à cause de l'arrêt de pratique de novembre à mai.**

Je souhaite que la saison prochaine soit plus prospère, sinon cela mettrait en péril les associations...

Je vous donne donc rendez-vous pour le forum des associations début septembre, pour un premier contact. Et à la reprise des cours mi-septembre, pour une initiation à la pratique Aïkibudo - Self défense.

Je vous souhaite de passer un bon été, et je vous attends sur le Tatami en septembre.

Contact : Claude Signoret  
Tél. 06 13 05 34 06



### HORAIRES DES COURS

**Cours enfants**  
**Jeudi de 18h à 19h**  
**(à partir de 7 ans)**

**Cours adultes**  
**Mardi de 19h à 20h30**  
**Jeudi de 19h à 20h30**

# Football



**Le 3 juillet, l'Entente Sportive Cœur Hérault a tenu son assemblée générale pour la première fois à Caux, dans la salle du peuple.**

Le club regroupe sept villages voisins et amis : Adissan, Cabrières, Caux, Fontes, Lézignan la cèbe, Nizas et Peret. Le Président a retracé la saison 2020/2021 marquée bien évidemment

par la Covid-19 et l'arrêt des championnats très tôt en début de saison. Cette nouvelle année amputée de compétitions n'a pas pour autant refroidi les ambitions du Président Jacques Bilhac et des dirigeants.

Pour la prochaine saison, toutes les équipes de jeunes seront représentées depuis les plus jeunes avec une équipe

sénior masculine et une équipe sénior féminine nouvellement créée.

Le club est très structuré avec des éducateurs diplômés pour chaque catégorie. Il n'y a plus qu'à espérer que le foot reprenne à la rentrée sur les stades de Fontès et de Caux.

**Contact pour tout renseignement :**  
**Yannick Maia, directeur sportif**  
**au 06 77 21 21 89**



Les maires ou représentants des sept communes

## Pétanq's club **de Caux**



**Le pétanq's club a repris la direction des compétitions officielles, il a participé aux championnats de secteur triplète vétéran, triplète promotion, triplète senior et doublette mixte.**

Le club a réussi à qualifié plusieurs équipes pour les championnats de l'Hérault dans chaque catégorie. La palme revient à l'équipe Vivarel, Gadéa, Blasquez qui s'incline en 16<sup>ème</sup> de finale au championnat de l'Hérault triplète

promotion. Le club a eu la responsabilité d'organiser deux de ces compétitions, qui ont été un franc succès grâce au travail acharné des bénévoles. Le club est en train de disputer les championnats des clubs en vétéran et en senior. Les estipétanques vont reprendre début juillet avec en plus la fête de la pétanque le samedi 24 juillet. En espérant retrouver une vie normale après cette période difficile... Prenez soin de vous et de vos proches.



## AMICALE DES SÉNIORS DE CAUX

Dans le courant du mois de mai le Gouvernement a autorisé la réouverture des restaurants, ce qui nous a permis d'organiser pour le 18 juin un voyage à Carcassonne, avec une croisière sur le canal du midi.

Nous avons pu réunir 30 personnes pour ce voyage qui fut agréable pour tout le monde, le plaisir de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, de flâner et de partager un bon repas ensemble bien que limité à 6 personnes maximum par table.

Cette croisière a permis de nous détendre et de pouvoir enfin échanger entre nous.

En ce qui concerne les autres activités, à savoir nos repas dansants, voici d'ores et déjà les dates à retenir en espérant vous accueillir nombreux.

Les vendredis 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et surtout le Samedi 18 décembre 2021.

Une surprise sera au rendez-vous, lors du repas du 10 septembre, car pour une reprise il convenait de fêter cela dignement. Nous comptons sur votre présence, et n'hésitez pas à en parler à vos proches, nos activités sont ouvertes à tous. Nous vous souhaitons un bel été et rendez-vous au Forum des Associations le samedi 4 septembre.



## Association culturelle et sportive

Ces derniers mois ont vu l'ACSC retrouver un peu plus d'activité grâce à l'engagement de tous les animateurs, le soutien des adhérents et de la municipalité.

Par exemple la gymnastique et le yoga adulte ont pu reprendre partiellement à partir du mois d'avril à l'extérieur, sur le stade ou dans la cour de l'ancienne école Marcel Pagnol et ensuite à l'intérieur dans les lieux habituels. La gymnastique enfant a été proposée de nouveau à partir du 25 mai. Nos petits gymnastes ont été ravis de retrouver Chantal. Le yoga enfant a pu continuer, en raison du petit nombre de participants, avec les masques.

Sylvie de l'atelier dessin a proposé tout au long de la période des cours par mail. Une tentative de reprise le mardi 15 juin a malheureusement échoué par manque de participants, nous comprenons aisément qu'il est difficile de se motiver en fin de saison. Nous aurons le plaisir de retrouver tout le monde en septembre.

Jean-Marc a tout testé, les séances en visio, par mail et en présentiel. Les poètes ont été productifs, ils nous présenteront certainement leurs écrits à la rentrée.

Les sections tennis de table et badminton sont restées en sommeil. Elles peuvent cependant reprendre leur activité avec la possibilité d'adhérer dès maintenant pour la saison 2021-2022.

Les bénévoles de la section informatique vous attendent en septembre.



L'exposition photo a pu avoir lieu grâce au dévouement et au professionnalisme de Yoann. Je rappelle qu'il est photographe professionnel mais qu'il est bénévole dans notre association. Une quarantaine de personnes ont assisté au vernissage tout en respectant les recommandations et nous avons pu partager enfin le verre de l'amitié. Signalons que cette exposition sera visible à la Chapelle jusqu'au 4 septembre.

Le mardi 29 juin, Anaïs et nos comédiens en herbe nous ont présenté deux spectacles burlesques, très appréciés par une assemblée de parents, grands-parents, frères et sœurs. Nous tenons à les féliciter et bien entendu à remercier Anaïs car les conditions n'ont pas été des plus simples. L'an prochain nous ouvrirons la représentation à un plus large public. Malgré toutes les difficultés liées à la pandémie et avec le soutien de la mairie, Marc-Alain a mis en scène et réussi à monter un spectacle avec des amateurs : « Monologues obligés ou comment la Covid n'a pas assassiné le Théâtre ». Cette pièce vous sera présentée les 16, 17 et 18 juillet dans un cadre inattendu, les salles de classe de l'actuelle école primaire.

Réservations obligatoires au 06 75 02 25 05; entrée au chapeau avec livre d'or à remplir

Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir le 30 juillet à 18h30 un groupe folklorique slovaque sur le parvis de la mairie, spectacle gratuit. Le 4 septembre nous serons présents au 2<sup>ème</sup> forum des associations programmé par la municipalité. Et enfin, le 10 septembre, l'assemblée générale nous permettra de faire le point et, nous espérons, de programmer l'avenir. Si la situation est toujours sous contrôle nous serons heureux de vous convier à notre traditionnelle soirée tarte. Nous vous y espérons nombreux pour retrouver l'association qui est la nôtre depuis plus de 40 ans.

À bientôt

# Les amis du clocher et du patrimoine

## Les évolutions concernant les conditions sanitaires nous permettent d'ouvrir l'espace Patrimoine.

Nous sommes ravis d'accueillir le public depuis le 2 juillet et jusqu'au 30 août, les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h, et sur rendez-vous en dehors de ces horaires, si vous êtes un petit groupe d'au moins 5 personnes. Cette année, vous pourrez découvrir entre autres une reconstitution d'une forge du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais d'autres surprises vous attendent. De plus, l'église est ouverte à des visites guidées les mêmes jours et mêmes heures. L'accès au clocher est possible tous les jours en retirant la clé à l'office du tourisme situé à la Chapelle des Pénitents.

## FÊTE DU CLOCHER

Le 31 juillet, nous organisons le traditionnel repas du clocher sur le parvis de l'église, si les directives préfectorales nous le permettent. Le repas sera préparé par le traiteur du Petit Péché de Roujan et le trio Say assurera l'animation musicale. La montée nocturne au clocher sera possible.

## ECO-COLLÈGE

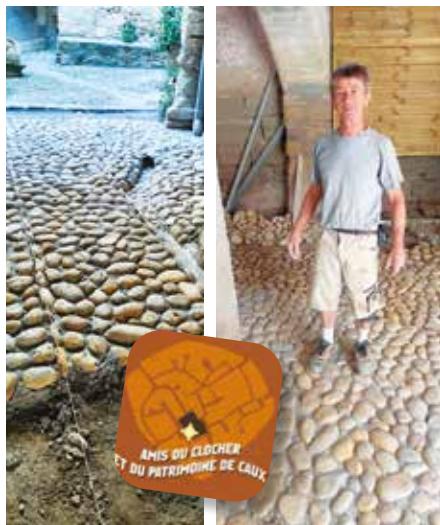


L'association « Eco-collège » est née d'un désir commun des élèves et adultes du collège Boby Lapointe de Roujan d'agir en faveur du développement durable et de lutter contre le dérèglement climatique.

Parce que ces problématiques ne s'arrêtent pas aux grilles du collège, une poignée d'enseignants a décidé de créer cette association pour « semer des graines » dans les villages environnants, aussi pour toucher un public plus large et d'autres générations. Cette énergie est avant tout venue des élèves

## TRAVAUX

La réfection du sol de la cour de l'ancien marché située rue de la foire est presque terminée. Malgré de nombreux retards, ce lieu retrouvera son lustre d'autan digne des immeubles desservant cette cour. Venez admirer le travail de Luc Giner qui a posé les galets de façon à dessiner un cheminement vers le puits du XV<sup>e</sup> siècle.



qui sont mus par une forte énergie et le désir de s'engager. Il est évident que cette jeunesse détient la clef de son avenir et nous, les adultes, devons les encadrer, les guider, en aucun cas être un frein à leurs ambitions, il en va de notre devoir.

De façon bien modeste, l'ambition de l'association « Eco-collège » à but non lucratif et ouverte à tous, consiste à sensibiliser la population à la préservation de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique par des expositions, rencontres, actions ciblées de nettoyage, soirées thématiques... dans les différents villages où habitent les élèves, vos enfants. Ils sont d'ailleurs la force vive de ce mouvement qui repose entièrement sur leur engagement. Notre philosophie : « Sensibiliser sans culpabiliser ».

L'association a également en gestion trois ruches pédagogiques présentes sur le toit du collège. Il s'agit d'un outil formidable pour sensibiliser la jeune génération (mais pas que !) à la préservation de notre cadre de vie, au rôle capital des abeilles dans la production des fruits et légumes, aux conséquences de l'utilisation massive des pesticides etc.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement dans l'une de nos manifestations futures.

## SOUVENIR FRANÇAIS



Toujours en comité restreint dû à la réglementation sanitaire, le comité a participé aux cérémonies le 25 avril en hommage aux déportés, le 8 mai pour la victoire de 1945, le 27 mai pour la journée des Résistants, le 8 juin, pour l'hommage aux morts en Indochine et le 18 juin pour l'appel du Général de Gaulle.

Le comité remercie M. le Maire Jean-Charles Desplan, les élus Michel, Françoise... Les représentants de la Gendarmerie, la Police Municipale, l'U.D.S.O.R 34 et l'U.N.C Roujan, les Photographes, pour leur participation à ces cérémonies.

Le comité participe également à diverses cérémonies dans d'autres villes et villages, Béziers, Montpellier, Servian, le col de Fontjun, la Fraise et d'autres encore. Pour cause de pandémie l'année dernière les cérémonies des 4 communes n'ont pu avoir lieu normalement chaque commune ayant organisé une cérémonie avec un nombre limité à six participants. Cette année les cérémonies sont prévues le 27 août et la clôture des commémorations dans chaque commune se terminera à Caux. Le comité vous souhaite de passer un bel été.



**LES VENDREDIS D'EVE & DE L'UNIQUE**

Présentation des domaines  
Dégustation gratuite des vins  
Visite de la cave

TOUS LES VENDREDIS  
À PARTIR DE 18:00  
58, AVENUE DE FONTES  
34 720 CALX  
0608557928  
0771736021

## Bienvenue chez vous



Fraîchement arrivés sur Caux, nous venons de racheter Pizza Caux pour le transformer en Tête d'anchois.

Nous vous proposerons toujours des pizzas sur place ou à emporter ainsi que des focassias, paninis, plats du jour avec des vins du pays et des glaces artisanales. Une nouvelle carte fraîche et savoureuse à découvrir à partir du samedi 10 juillet 2021. Nous vous accueillerons également pendant les Cauxmerciales. Nous avons hâte de vous rencontrer.

Camille et Dorian

### L'ENTRETIEN DES HAIES



Récemment installés sur la commune, Amandine Pino et Jérémy Barthes travaillent pour le 1<sup>er</sup> réseau de mandataires immobilier IAD FRANCE.

"Nous avons choisi le secteur de CAUX, car étant originaires des villages alentour, c'est un endroit dont nous avons toujours apprécié le cadre de vie. Nous sommes issus des métiers de l'immobilier et aujourd'hui nous souhaitons nous impliquer dans le projet de vie de chaque habitant qui souhaiterait faire appel à nos compétences. Nous avons établi un bureau en face de la Mairie (place de la République) afin d'être au plus près de la vie du village. Au-delà de la transaction immobilière, c'est une personnalisation et un accompagnement de A à Z que nous proposons à nos clients."

**Des conseillers qui vous veulent des biens.**

**Un projet immobilier ?**

Caux et ses alentours (34)

Amandine PINO  
06 70 80 25 43  
amandine.pino@iadfrance.fr

Jérémy BARTHE  
06 61 52 12 85  
jeremy.bartes@iadfrance.fr

iadfrance.fr

Suivez-nous sur iad France

**iad**  
CATALOGUE BIEN À L'IMMOBILIER

## Fitness

Doris Diaz, coach sportif depuis plus de 10 ans, passionnée par le sport, le bien-être, et la santé !

Suite aux contraintes sanitaires occasionnées par l'arrivée du virus de la Covid 19, j'ai orienté mes séances de groupes ainsi que mes coachings personnalisés en extérieur. Cela m'a permis d'assurer la totalité de mes séances sans que mes adhérents aient de coupures de leur activité sportive. J'ai également mis en place des cours en Visio, ce qui était très complémentaire avec l'extérieur.

N'hésitez pas me contacter pour de plus amples renseignements au 06 89 63 70 34.



**VAGUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE**

- REFRIGÉRER SON CORPS ET SE VENTILER
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- ÉVITER LES EXPOSÉS SOLAIRES
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- SE DÉGOURDIR ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- APPElez LE 15

EN CAS D'URGENCE

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

# De bonnes nouvelles de Sainte Clotilde

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Un vent de liberté souffle à nouveau sur la résidence Sainte Clotilde. Grâce aux nombreux intervenants, l'ensemble des résidents a pu participer à cette fête de la musique où la chanson française a été à l'honneur reprise à l'unisson par les familles.

## ROUTIÈRE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CAUX

Dans le cadre de l'ouverture de notre résidence aux acteurs du territoire, nous avons mis à disposition le site pour permettre aux enfants de l'école de Caux d'organiser la prévention routière en toute sécurité.

## EXPOSITION A L'UNITÉ DE SOIN ADAPTE

Les résidents de l'USA ont réalisé dans le cadre de l'activité artistique et peinture, des œuvres qu'ils ont souhaité montrer à leur famille lors d'une exposition que nous avons organisée le 16 juin 2021.



## Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault

### LE SMEVH PROTÈGE SES CAPTAGES

Les périmètres de protection visent à protéger les ressources d'eau potable contre les risques pouvant subvenir dans l'environnement proche des captages. La protection de ces captages est un travail de longue haleine : le SMEVH a mis en œuvre une politique foncière dans les années 80 avec l'achat de 10 ha en amont du captage, et plantation de peupliers. En 2009, les captages de Cazouls d'Hérault sont classés dans les 500 captages prioritaires du Grenelle de l'Environnement (Engagement n°101 de 2006).

L'année suivante, le SMEVH acquiert 12 ha supplémentaires (avec l'aide de l'Agence de l'Eau) pour la mise en culture de vignes « bio » (par le biais de bail environnemental de 25 ans). S'en suit alors une convention avec un berger pour l'entretien des parcelles de peupliers de façon « naturelle » (afin de supprimer l'intervention d'engins motorisés) ; puis l'achat en 2020 de 15 ha (à nouveau avec l'aide de l'Agence de l'Eau, et bail environnemental de 25 ans avec la SAFER) pour y installer deux jeunes agriculteurs et planter des cépages résistants, le tout en culture biologique.

La politique foncière du SMEVH a été payante, puisqu'en 2020, les captages de Cazouls sont sortis de la liste du Grenelle de l'Environnement car la qualité de l'eau y est remarquable. En 2021, le SMEVH continue sur sa lancée, et adopte le « régime forestier » pour ses parcelles de peupliers (qui au passage prennent le nom de « Forêt du Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault) et adhère à l'association des communes forestières de l'Hérault.

La gestion de cette « forêt » est déléguée (par convention) à l'Office National des Forêts : les peupliers vont donc être exploités et vendus au fur et à mesure... L'ONF va renforcer la biodiversité des lieux en plantant 1200 arbustes de différentes essences de hautes et basses futaies (feuillus) compatibles avec les différents sols rencontrés in situ. Avec ces diverses actions, le SMEVH contribue à améliorer de manière pérenne et significative la sécurité sanitaire des eaux distribuées au robinet des consommateurs...

[WWW.MOUSTIQUETIGRE.ORG](http://WWW.MOUSTIQUETIGRE.ORG)

### CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre

- JE VIDÉ**
  - Chaque semaine tous les réceptacles d'eau stagnante, propres ou sales
  - Coupeuses sous les pots de fleurs.
  - Gommettes d'environs domestiques.
  - Plats de paixsons.
  - Bâches de mobilier de jardin.
- JE COUVRE**
  - Sur le toit hermétique ou à l'aide d'un voile mosquitiquaire flottant réservoirs d'eau, pertes ou grandes
  - Récipients d'eau de pluie ou cours.
  - Tous réceptacles pluviaux via les chemises, regards, filts divers...
- JE JETTE**
  - Tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, leur proches à la porte
  - caliers de chevalier.
  - doigts de conserves.
  - Vieux pots de fleurs cassés...
- BONNES ASTUCES**
  - REMPLISSEZ VOS COUPEULES AVEC DU SABLE OU DES MILLES D'ANGELLE.
  - METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS STAGNANTS, QUI CONSOMMERAONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
  - VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

PRIVE D'ACCÈS À L'EAU,  
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrir toutes les astuces [#stopmoustique](#)

### LES MASQUES

c'est comme les crottes de chien, les mégots, les canettes, les chewing-gums, les emballages:  
**Ça n'a rien à faire sur le sol**

**INCIVILITÉS STOP**

Proteignons nos enfants, nos agents communautaires, notre environnement.

**MERCI** à tous ceux qui déposent leurs déchets dans les poubelles appropriées

**SERVICES A DOMICILE**

**PRÉSENCE VERTE SERVICES**

Plateforme téléphonique : **04.99.74.37.00**

34

# Caux 2021 merciales

Place de la République

**22 AU 23 JUILLET**

**5 AU 6 AOÛT**

**ANIMATION COMMERCIALE**

*Achetez et gagnez !*  
3000€ de lots de 50€ à 200€

**JEUDI 22 JUILLET**  
18H30/23H30  
DÉGUSTATION  
ANIMATION MUSICALE  
RESTAURATION SUR PLACE

**VENDREDI 23 JUILLET**  
10H SPECTACLE  
12H TIRAGE D LA TOMBOLA

**Gagnez votre poids en vin !**

**Réservations**  
au 06 03 32 42 54

**Soirées VIGNERONNES**

**JEUDI 5 AOÛT**  
18H30/23H30  
DÉGUSTATION  
ANIMATION MUSICALE  
RESTAURATION SUR PLACE

**VENDREDI 6 AOÛT**  
10H SPECTACLE  
12H TIRAGE D LA TOMBOLA

**L'AGGLO**

**OFFICES DE TOURISME**

**CCI OCCITANIE**

**ACSC**

## VOS RV

- **21 JUIN > 4 SEPTEMBRE**  
Exposition à l'Office du Tourisme, chapelle des Pénitents, ouverte tous les jours
- **13 JUILLET**  
19h, repas dansant sur le parking de la salle du peuple  
22 h30, feux d'artifice
- **14 JUILLET**  
11h, rassemblement Républicain Square Général Causse
- **22 JUILLET**  
18h30, soirée vigneronne
- **22 ET 23 JUILLET**  
Cauxmerciales
- **24 JUILLET**  
Fête de la pétanque
- **30 JUILLET**  
18h30, folklore slovaque, place de la République
- **31 JUILLET**  
19h, fête du clocher sur le parvis de l'église
- **5 AOÛT**  
18h30, soirée vigneronne
- **5 ET 6 AOÛT**  
Cauxmerciales
- **27 AOÛT**  
Commémoration de la libération des 4 communes avec Fontès Neffiès et Roujan
- **3 SEPTEMBRE**  
18h30, chapelle des Pénitents Accueil des nouveaux résidents de 2020 et 2021
- **4 SEPTEMBRE**  
16h, forum des associations square Général Causse
- **10 SEPTEMBRE**  
12h, repas des séniors à la salle du peuple  
17h, AG de l'ACSC et soirée Tartes
- **18 ET 19 SEPTEMBRE**  
Journées Européennes du Patrimoine
- **16 OCTOBRE**  
Journée d'information de l'association « Eco-collège »

**COMMUNICATION**  
Vos outils pour être informés au jour le jour...Facebook



mairie de Caux

Infos municipales

[www.caux.fr](http://www.caux.fr)

Chaque trimestre le bulletin municipal



NOUVEAU

À télécharger sur votre téléphone/Sélectionnez la station « Ville de Caux »

Le Bulletin Municipal de Caux est édité par la Mairie de Caux au 04 67 98 40 09  
Directeur de la publication Jean-Charles Desplan

### Photos

Studio Graou, B.Décamps,S.Caylus, service communication mairie, Istock

### Maquette et mise en pages

b@b 06 65 15 36 14

### Impression JF impression

Dépot légal 3<sup>ème</sup> trimestre 2021